

RAPPORT ANNUEL

2025



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE



Mot de la Direction

L'année 2025 aura été marquante pour la RÉGÎM. Elle s'inscrit dans une période de transition, d'innovation et d'engagement collectif, tout en se terminant dans un contexte d'incertitude qui nous invite à la prudence, à l'agilité et à la collaboration territoriale.

Je tiens d'abord à exprimer ma profonde reconnaissance envers les membres de l'équipe de la RÉGÎM. Leur professionnalisme, leur créativité et leur engagement démontrés tout au long de l'année ont permis de faire avancer de nombreux projets structurants, souvent dans un contexte exigeant et incertain. Leur capacité d'adaptation et leur volonté constante d'améliorer les services offerts à la population demeurent au cœur de nos réussites. J'adresse également mes sincères remerciements aux membres du conseil d'administration pour leur soutien, leur vision et leur confiance, essentiels à l'orientation stratégique et pour l'avenir de l'organisation.

En 2025, de grands pas ont été réalisés en faveur de la mobilité durable sur le territoire. La RÉGÎM a poursuivi sa mission en priorisant des actions concrètes visant à offrir des alternatives de transport plus accessibles, efficaces et respectueuses de l'environnement.

L'amélioration du service à la clientèle est demeurée une priorité. En plaçant l'utilisateur au cœur de nos préoccupations, nous avons travaillé à rendre l'expérience de transport plus simple, plus humaine et plus efficace, tant dans les communications que dans le soutien offert au quotidien.

Toutefois, l'année 2025 se termine dans un climat d'incertitude, marqué par des enjeux financiers, organisationnels et contextuels qui nous obligent à redoubler de rigueur et de réflexion. Malgré ces défis, la RÉGÎM peut compter sur une équipe mobilisée, des partenaires engagés et une vision claire sur l'importance de son rôle sur le territoire.

C'est avec cette confiance et ce sens des responsabilités que nous abordons l'avenir, déterminés à poursuivre notre mission et à adapter nos actions afin de continuer à offrir des services de transport pertinents, durables et accessibles à toutes et à tous.

Marie-Andrée Pichette
Directrice générale

RAPPORT ANNUEL 2025



Introduction

L'année 2025 marque une étape déterminante d'adaptation, d'évolution et de renouveau pour la RÉGÎM. Véritable année de rétrospection, elle a permis de porter un regard lucide et approfondi sur le chemin parcouru, les réalisations accomplies et les apprentissages tirés des défis rencontrés. Cet exercice de réflexion collective a renforcé notre compréhension des enjeux actuels du transport collectif et de la mobilité sur le territoire, tout en mettant en lumière la pertinence et l'impact de notre mission auprès des communautés desservies.

Cette démarche s'est accompagnée d'un important travail de planification stratégique, orienté vers les prochaines années. En misant sur une vision claire, des orientations structurantes et des objectifs réalistes, la RÉGÎM s'est donné les moyens d'assurer la continuité, l'évolution et la qualité de ses services dans un environnement en constante transformation.

Enfin, 2025 a été marquée par une mobilisation accrue en faveur de la mobilité durable. Plus qu'un objectif, celle-ci s'affirme comme un levier essentiel de développement territorial, de vitalité sociale et de transition écologique. Grâce à l'engagement des équipes, des partenaires et des instances décisionnelles, la RÉGÎM poursuit activement ses actions pour promouvoir des solutions de transport accessibles, durables et adaptées, contribuant ainsi à bâtir un avenir plus responsable et inclusif.

Service à la population

Des services de transport accessibles à tous !

En 2025, la RÉGÎM a poursuivi sa mission de service à la population en renforçant son engagement en faveur d'une mobilité durable, équitable et accessible sur l'ensemble du territoire. Par des interventions adaptées aux réalités locales et aux besoins variés des communautés, elle a œuvré à offrir des solutions de transport fiables, sécuritaires et abordables. Ces efforts s'inscrivent dans une volonté constante de réduire les disparités territoriales, d'améliorer l'accessibilité aux services essentiels et de soutenir une transition équitable vers des modes de déplacement durables, au bénéfice de toutes les citoyennes et de tous les citoyens de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Transport collectif : les besoins en hausse

En 2025, le service de transport collectif a connu une augmentation soutenue de l'achalandage, reflétant l'importance croissante de ce mode de déplacement dans les habitudes de la population. Cette hausse s'accompagne toutefois d'une augmentation marquée des besoins des clientèles vulnérables, pour qui le transport collectif constitue un lien essentiel vers les services, l'emploi et la participation sociale. La RÉGÎM a ainsi porté une attention particulière à l'accessibilité, à l'adaptabilité et à la qualité de l'offre afin de répondre de façon équitable aux réalités de ces usagers.

Tableau 1 – Achalandage du transport collectif

	2022	2023	2024	2025
Achalandage TC	75 226	85 450	93 044	100 708
Augmentation %	52 %	14 %	9 %	8 %

Tableau 2 – Comparaison de l'achalandage du transport collectif par région

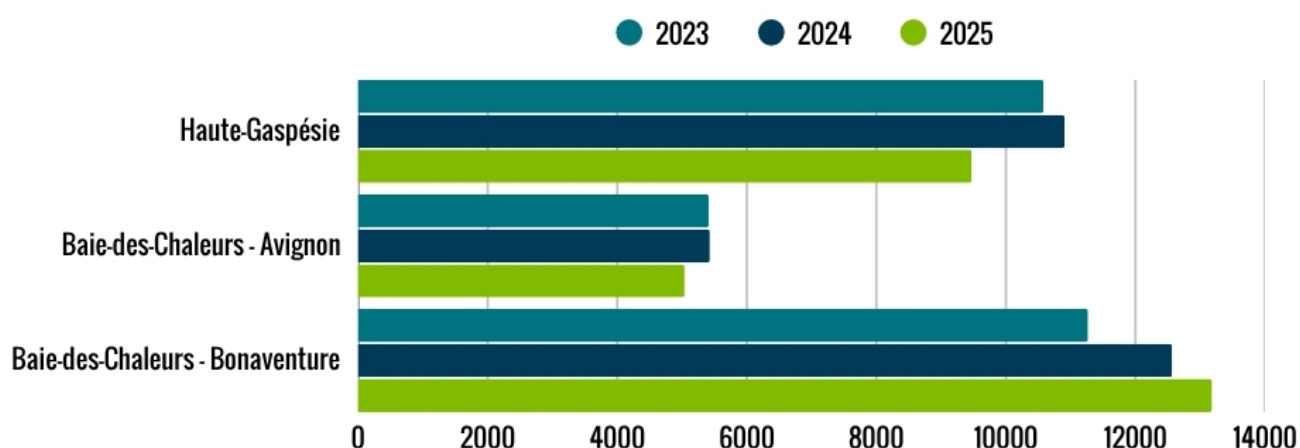
Secteurs	Achalandage 2024	Achalandage 2025	Augmentation %
Baie-des-Chaleurs	34 095	34 714	1,82%
Côte-de-Gaspé	13 202	19 736	49,49%
Grande-Vallée	6 308	4 544	-27,96%
Haute-Gaspésie	20 864	21 502	3,06%
Îles-de-la-Madeleine	8 445	6 277	-25,67%
Rocher-Percé*	10 130	13 935	37,56%
TOTAL	93 044	100 708	8,24%

Transport adapté : Essentiel pour nos communautés

En 2025, le service de transport adapté a continué de jouer un rôle essentiel pour assurer la mobilité des personnes à besoins particuliers sur l'ensemble du territoire. La RÉGÎM a renforcé ses actions afin d'offrir un service toujours plus accessible, fiable et personnalisé, favorisant l'autonomie, la sécurité et l'inclusion sociale des usagères et des usagers.

Au cours de l'année, l'expansion et l'intégration du service ont permis de répondre à une demande croissante tout en améliorant l'efficacité opérationnelle. Grâce à une planification optimisée des trajets et à une utilisation plus efficiente des ressources, le transport adapté a desservi un plus grand nombre de personnes tout en réduisant les distances parcourues et le temps de déplacement. Ces améliorations ont accru la flexibilité du service et renforcé sa capacité à s'adapter aux besoins diversifiés de la clientèle.

Graphique 1 – Comparaison des données annuelles du transport adapté par secteur



Secteur de la Baie-des-Chaleurs, Avignon et Bonaventure

Le service de transport adapté dans le secteur Avignon–Bonaventure a poursuivi ses activités en misant sur la stabilité et la continuité de l'offre, tout en assurant une accessibilité optimale pour sa clientèle. Grâce à un service fiable et constant, il a permis à un grand nombre d'usagères et d'usagers de se déplacer de façon autonome et sécuritaire, répondant ainsi aux besoins essentiels de mobilité des personnes à besoins particuliers dans la région.

Tableau 3 – Comparaison des données annuelles du transport adapté dans le secteur de la Baie-des-Chaleurs.

Données	2023	2024	2025
Achalandage	17 133	17 995	18 235
Nouvelles admissions	34	30	32
km parcourus	230 257	219 143	222 619
Heures de services	8 598	7 968	7 980

Secteur de la Haute-Gaspésie

En Haute-Gaspésie, l'offre de transport repose sur un service entièrement en porte-à-porte, où le transport adapté et le transport collectif sont intégrés au sein des mêmes trajets. Cette approche permet de répondre de façon souple aux besoins de la population et favorise une utilisation optimale des ressources. Ainsi, certaines personnes qui auraient autrement eu recours au transport adapté sont en mesure de satisfaire leurs besoins de déplacement grâce au transport collectif en porte-à-porte, ce qui contribue à élargir l'accès au service et à desservir un plus grand nombre d'usagers et d'usagères.

Tableau 4 – Comparaison des données annuelles du transport adapté dans le secteur de la Haute-Gaspésie

Données transport adapté	2023	2024	2025
Achalandage	10 436	10 906	9 741
Nouvelles admissions	4	13	12
km parcourus	55 504	52 826	51 970
Heures de services	1 606	1 683	1 666

Secteur de la Côte-de-Gaspé

En 2025, le secteur de la Côte-de-Gaspé a marqué une étape importante avec le début de l'intégration du service de transport adapté, résultant de la fusion entre le Transport adapté de la Côte-de-Gaspé et la RÉGÎM. Cette transition visait à assurer la continuité du service tout en mettant en place une offre harmonisée et uniforme sur l'ensemble du territoire. Cette intégration constitue une base solide pour améliorer la cohérence, l'accessibilité et la qualité du service offert.

La démarche d'intégration se poursuivra au cours des prochains mois, avec une finalisation prévue au début de l'année 2026. Cette étape permettra de compléter l'harmonisation des pratiques, des outils et des modalités du service, afin d'assurer une transition fluide pour la clientèle et de consolider une offre de transport adapté cohérente et équitable pour l'ensemble du territoire de la Côte-de-Gaspé.

Trajets spéciaux : Des solutions sur mesure pour des besoins ponctuels

La RÉGÎM a continué d'offrir des trajets spéciaux afin de répondre à des besoins ponctuels exprimés par les collectivités. Ces services adaptés ont permis de soutenir la tenue d'événements, d'activités communautaires et de déplacements spécifiques, contribuant ainsi à améliorer l'accessibilité à la mobilité et à renforcer le soutien aux initiatives locales sur l'ensemble du territoire.

Voici un aperçu des principaux trajets de 2025 :

- Transport parascolaire de St-Georges-de-Malbaie et de Bouge pour que ça bouge : Plus de 1900 déplacements
- Transport pour les Camps de jour d'Escuminac et de Matapédia : Plus de 2800 déplacements
- Trajets de ski-bus vers la Station touristique Pin Rouge et le Mont-Bechervaise : Plus de 900 déplacements
- Trajets à la demande pour les individus et les groupes dans la MRC de Bonaventure : Plus de 3000 déplacements
- Navette estivale de Forillon : Plus de 1730 déplacements
- Navettes pour le Festival BleuBleu à Carleton-sur-Mer : Plus de 600 déplacements
- Navettes pour les passagers de croisière à Gaspé : Plus de 1500 déplacements
- **Autres demandes ponctuelles : Plus de 2600 déplacements**

Service d'autopartage : Une solution flexible et durable

En 2025, le service d'autopartage de la RÉGÎM a poursuivi son développement et a franchi une étape significative avec l'établissement d'un nouveau partenariat avec le Cégep de la Gaspésie et des Îles. Ce partenariat a permis la mise à disposition de deux nouvelles voitures électriques en autopartage, accessibles sur les campus de Carleton-sur-Mer et de Gaspé, élargissant ainsi l'offre de mobilité pour les communautés étudiantes et locale.

Offrant une alternative pratique à la possession d'un véhicule personnel, l'autopartage permet aux usagères et aux usagers de réserver un véhicule en fonction de leurs besoins ponctuels. En plus de réduire les coûts associés à la propriété automobile, ce service encourage une utilisation plus responsable des ressources et contribue à la réduction de l'empreinte carbone.

Le service d'autopartage s'inscrit pleinement dans la vision de la RÉGÎM en matière de mobilité durable, innovante et inclusive, en soutenant à la fois les municipalités, les institutions partenaires et les citoyennes et citoyens dans leurs déplacements quotidiens.

Les véhicules du service d'autopartage de la RÉGÎM ont parcouru plus de 79 241 km au cours de l'année, dont environ 93 % attribuables à l'utilisation par les employés des municipalités participantes. Par ailleurs, les utilisations facturables ont généré des revenus de plus de 18 700 \$, ce qui illustre tant l'efficacité du service que sa pertinence comme solution de mobilité sur le territoire.

Tableau 5 – Autopartage : Comparaison des kilomètres parcourus par ville pour la saison 2023-2024

Ville	1er Trimestre	2 ^e Trimestre	3 ^e Trimestre	4 ^e Trimestre	TOTAL ANNUEL
Carleton-sur-Mer	3 612	9 943	6 598	14 145	34 298
Maria	288	1 669	3 836	1 146	6 939
Chandler	1 513	5 810	2 073	15 645	25 041
Gaspé	1 176	2 256	1 054	96	4 582
Grande-Rivière	1 099	1 475	2 758	303	5 635
Îles-de-la-Madeleine	530	663	1 095	458	2 746
TOTAL	8 218	21 816	17 414	31 793	79 241



Service de vélopartage : Des déplacements actifs et écologiques

La saison estivale 2025 du service de vélopartage a été marquée par une baisse marquante de l'utilisation, avec une diminution de 42 % du nombre de kilomètres parcourus comparativement à l'année précédente. Bien qu'environ 75 % des vélos étaient disponibles à la location, plusieurs facteurs ont contribué à la baisse de l'achalandage.

Des bris techniques plus fréquents ont limité la disponibilité effective des vélos, tandis que des problématiques liées au réseau ont affecté la fiabilité du service et l'expérience des usagères et des usagers. Ces enjeux ont entraîné une perte de confiance et une diminution de l'usage, se traduisant notamment par une baisse de 30 % des abonnements pour les trajets uniques.

Par ailleurs, la fermeture de la station de Sainte-Anne-des-Monts pour la saison 2025 a restreint l'offre de service sur le territoire, réduisant les possibilités de déplacement actif dans ce secteur.

Ces éléments combinés ont eu un impact direct l'utilisation du service de vélopartage en 2025 et permettent de mieux comprendre ce recul.

Tableau 6 – Vélopartage : Comparaison des kilomètres parcourus par ville pour la saison 2023-2024

VILLES PARTICIPANTES	2024	2025	Différence	Pourcentages
SADM	1 371	0	-1 371	-100 %
CSM	7 799	2 467	-5 332	-68 %
Gaspé	2 860	2 388	-472	-17 %
NR	2 295	1 050	-1 245	-54 %
Maria	0	1 065	NA	NA
Chandler	0	1 405	NA	NA
KM PARCOURUS AU TOTAL	14 325	8 375	-5 950	-42 %
Moyenne de km parcourus par vélo fonctionnels	341	246	-95	-27%

Tableau 7 – Vélopartage : Abonnements par type pour la saison 2024

ABONNEMENTS	2024	2025	Différence
Trajets uniques	1089	835	-254
Abonnements — jour	256	223	-33
Abonnements — mois	32	18	-14
Abonnements — saison	0	0	0



Le projet a aussi généré des revenus de 8 940 \$ pour la saison 2025, en plus de la vente de publicité sur les bornes et sur les vélos.

Ressources humaines

En 2025, la RÉGÎM a continué de miser sur une approche collaborative et ancrée dans les réalités du terrain pour soutenir son équipe. Consciente que la qualité de ses services repose avant tout sur l'engagement et l'expertise de son équipe, l'organisation a porté une attention particulière au maintien d'un climat de travail respectueux, à la communication interne et au développement des compétences de chacun.

Dans un contexte marqué par l'évolution des besoins en mobilité et par des défis opérationnels, les actions mises en œuvre reflètent la volonté de la RÉGÎM à valoriser les membres de son équipe, à soutenir leur contribution quotidienne et à favoriser une organisation agile, solidaire et orientée vers le service à la population.

Recrutement et nouveaux membres

De plus, la RÉGÎM a intensifié ses efforts en matière de recrutement afin d'assurer la qualité du service à la clientèle et ainsi assurer la continuité des opérations. Le comblement du poste d'adjointe à la direction et d'agente de liaison au service à la clientèle a permis de renforcer le soutien administratif et d'améliorer les communications avec l'ensemble de la clientèle, des fournisseurs et des partenaires.

Cette nouvelle ressource a contribué à une meilleure prise en charge des demandes, à une coordination plus efficace des services et à un accompagnement accru de la clientèle, favorisant ainsi une expérience client plus fluide, accessible et humaine.



Formation de l'équipe

En 2025, la RÉGÎM a principalement misé sur la formation personnalisée des membres de son équipes afin de répondre de façon ciblée aux besoins d'expertise liés aux différents rôles et responsabilités. En tenant compte des réalités du terrain et des compétences à développer, les formations offertes ont permis de renforcer les connaissances, d'accroître l'autonomie du personnel et de soutenir une prestation de services efficace et de qualité, au bénéfice direct de la clientèle.

Intelligence artificielle

Une formation centrale sur l'intelligence artificielle a été offerte à l'ensemble de l'équipe afin d'approfondir la compréhension des outils disponibles, tout en mettant l'accent sur les enjeux de cybersécurité et de protection des renseignements personnels.

Cette formation a également permis de promouvoir l'adoption de bonnes pratiques en matière d'utilisation de l'IA, de consolider les connaissances liées aux cadres de gouvernance de l'information en vigueur et de clarifier les responsabilités individuelles quant à la gestion, au partage et à la confidentialité des données. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de favoriser une utilisation éthique, sécuritaire et conforme des technologies au sein de l'organisation.

Politique d'utilisation de l'intelligence artificielle

2025, la RÉGÎM s'est dotée d'une Politique d'utilisation de l'intelligence artificielle afin d'encadrer l'intégration et l'usage des outils d'IA au sein de l'organisation. Cette politique vise à assurer une utilisation responsable, éthique et sécuritaire de ces technologies, en conformité avec les exigences en matière de protection des renseignements personnels, de cybersécurité et de gouvernance de l'information. Elle définit des balises claires quant aux usages permis, aux bonnes pratiques à adopter et aux responsabilités individuelles du personnel, notamment en ce qui concerne le traitement, le partage et la confidentialité des données.

Par cette démarche, la RÉGÎM souhaite tirer parti du potentiel de l'intelligence artificielle tout en limitant les risques et en maintenant la confiance du public et des partenaires.



Portrait financier

En 2025, la RÉGÎM fait face à une situation financière précaire résultant de plusieurs facteurs interconnectés qui ont fragilisé son équilibre budgétaire.

1. Diminution des revenus liés à la taxe sur le carburant

Une part importante du financement du transport collectif repose sur la taxe sur le carburant. Or, la consommation de carburant a diminué en raison de l'évolution des habitudes de déplacement et de l'amélioration de l'efficacité énergétique des véhicules. Cette baisse structurelle a directement entraîné une réduction des revenus disponibles pour la RÉGÎM.

2. Contribution gouvernementale inférieure aux prévisions

En 2025, la RÉGÎM a été confrontée à une diminution importante de la subvention attendue du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD). Cette situation s'explique notamment par des retards dans les prises de décision gouvernementales, qui ont repoussé à novembre la confirmation des montants accordés. Cette annonce tardive a considérablement limité la capacité de la RÉGÎM à ajuster sa planification financière en cours d'année.

De plus, les sommes finalement accordées se sont révélées inférieures aux prévisions budgétaires initiales. Cet écart a eu un impact direct sur les finances de l'organisation, entraînant une perte d'environ 300 000 \$ liée à des services déjà rendus en 2025. La RÉGÎM se retrouve ainsi dans une situation où des engagements avaient été pris et réalisés sur la base d'un financement anticipé qui ne s'est pas concrétisé.

Cette combinaison de financement réduit et annoncé tardivement explique en grande partie les tensions financières observées en fin d'année, notamment en ce qui concerne la gestion de la trésorerie et la capacité à maintenir l'équilibre budgétaire.

3. Retards de paiement et pression sur la trésorerie

En raison de cette insuffisance de financement et principalement du retard du versement de la subvention, la RÉGÎM a été confrontée à des retards de paiement, ce qui a exercé une pression directe sur sa trésorerie. Cette situation a contribué à une instabilité financière à court terme et a complexifié la gestion des opérations courantes.

La combinaison de ces 3 facteurs — baisse des revenus autonomes, financement gouvernemental insuffisant et engagements financiers déjà amorcés — explique pourquoi la RÉGÎM se retrouve en situation financière précaire à la fin de l'année 2025. Cette conjoncture impose désormais une gestion plus rigoureuse, ainsi qu'une réflexion stratégique sur la diversification des revenus et le modèle de financement.

Revenus publicitaires 2025

En collaboration avec Imagi, la RÉGÎM offre une option publicitaire de choix sur le territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Les espaces publicitaires sur les véhicules de transport collectif, dans les abribus ainsi que sur les vélos électriques, constituent une opportunité unique pour les entreprises locales souhaitant accroître leur visibilité régionale. Ces revenus publicitaires contribuent également au financement des services de la RÉGÎM, soutenant ainsi le développement de la mobilité durable.

Tableau 8 – Comparaison des revenus publicitaires pour les 3 dernières années

Revenus IMAGI	2023	2024	2025
Affichage autobus	15 520,91 \$	15 164,28 \$	6 843,49 \$
Affichage abribus et vélos	31 447,12 \$	25 767,10 \$	41 057,69 \$
Total	46 968,03 \$	40 931,38 \$	47 901,18 \$



Communications

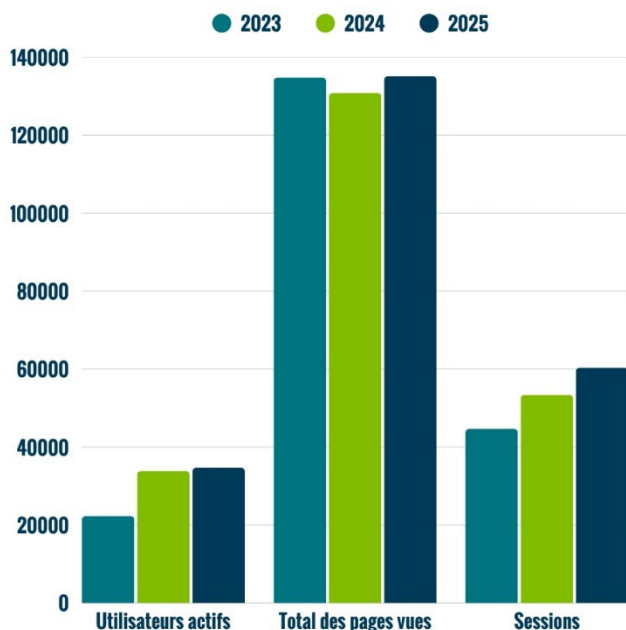
Renforcer le lien avec la communauté !

En 2025, la RÉGÎM a poursuivi et intensifié ses efforts de communication afin d'informer, sensibiliser et mobiliser les citoyens autour de ses services et de sa mission. Par le déploiement de campagnes ciblées, le renforcement des collaborations avec les partenaires locaux et une présence accrue sur les plateformes numériques, l'organisation a consolidé ses liens avec la communauté et amélioré sa visibilité.

Les sections suivantes présentent les principales initiatives de communication qui ont contribué à promouvoir la mobilité durable et à renforcer la notoriété de la RÉGÎM dans la région au cours de l'année.

Données du Site web : regim.info

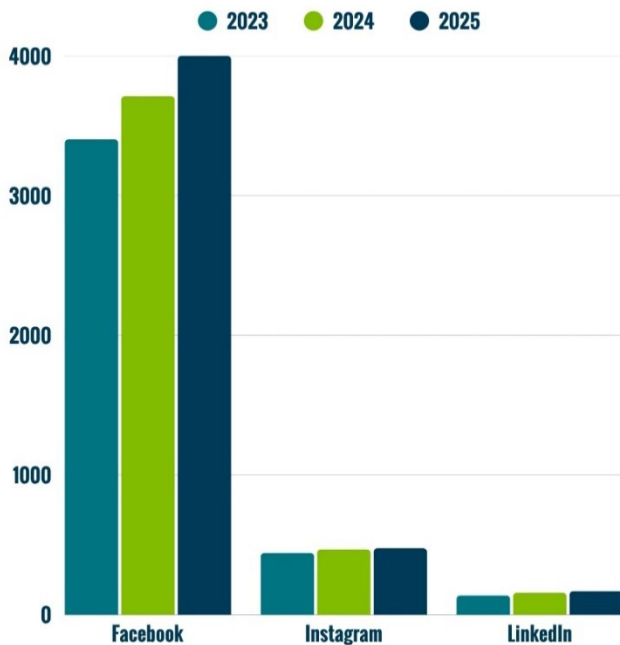
Graphique 2 – Comparaisons des données 2023 à 2025



En 2025, le site web de la RÉGÎM est demeuré un outil central pour informer les usagers au sujet des services de transport collectif et des options de mobilité durable. Au cours de l'année, 15 articles ont été publiés, contribuant à attirer plus de 32 500 utilisateurs, dont 19 000 nouveaux visiteurs, et à générer plus de 131 500 vues de pages. Ces données, comparées à celles de l'année précédente, permettent de mieux comprendre la fréquentation du site, les habitudes des visiteurs ainsi que leurs interactions avec les différentes sections, afin d'améliorer continuellement l'expérience utilisateur.

Statistiques des réseaux sociaux du 1er janvier au 31 décembre 2025

Graphique 3 – Comparaison des abonnés par réseaux 2023 à 2025



Stratégies publicitaires réalisées sur les réseaux sociaux

- SKIBUS
- Sondage – Satisfaction de la clientèle TC
- Autopartage
- Table régionale en mobilité durable
- Campagne – *Voyageons mieux, voyageons ensemble*
- Service de vélopartage
- Gratuité estivale
- Services aux Îles-de-la-Madeleine
- Navette touristique - *Pointe-de-Forillon Desjardins*
- Lancement de l'application mobile
- Mois de la mobilité durable
- Prix reconnaissance RÉGÎM
- Location de bureaux à Carleton-sur-Mer

Revue de presse

En 2025, la couverture médiatique de la RÉGÎM s'est articulée autour de plusieurs thématiques majeures. Les conditions hivernales et leurs impacts sur les services de transport ont largement occupé l'espace médiatique en début d'année. Par la suite, une attention soutenue a été portée au bilan annuel 2024, mettant en lumière la croissance de l'achalandage et les résultats de l'organisation.

La saison estivale a généré une forte visibilité autour des initiatives de mobilité durable, notamment le déploiement du vélopartage, la bonification des services aux Îles-de-la-Madeleine, la gratuité estivale ainsi que la mise en place et le succès de la navette vers le parc Forillon.

L'innovation et la modernisation des services ont également marqué l'année, particulièrement avec le lancement de l'application mobile et les projets liés à l'autopartage.

Par ailleurs, plusieurs enjeux structurants ont retenu l'attention, dont le financement du transport collectif, les réflexions sur de nouvelles sources de revenus, ainsi que les défis liés au transport adapté et à son intégration à la RÉGÎM.

Enfin, les initiatives en mobilité durable, incluant le Mois de la mobilité et les collaborations régionales, ont contribué à renforcer le positionnement de la RÉGÎM comme un acteur clé du développement de solutions de transport innovantes et responsables.

- 92 parutions médiatiques
- 12 communiqués de presse
- 41 entrevues dans les médias
- Plusieurs autres mentions

Sondage annuel : Comprendre les besoins de notre clientèle et améliorer notre service de transport collectif

Le sondage annuel de la RÉGÎM portant sur les besoins et la satisfaction des usagers du transport collectif a permis de recueillir plus de 48 réponses en 2025, majoritairement de participants âgés de 25 à 35 ans. Ces données essentielles offrent une meilleure compréhension des attentes de la clientèle, permettent d'évaluer le niveau de satisfaction et orientent les actions à mettre en place afin d'améliorer les services et de répondre de manière plus ciblée aux besoins des usagers.

Image de marque : Définir la voix RÉGÎM

En 2025, la RÉGÎM s'est dotée d'un document structurant définissant sa voix de marque, afin d'assurer une communication cohérente, reconnaissable et alignée avec sa mission et ses valeurs. Cette démarche vise à renforcer l'identité de l'organisation en misant sur une voix à la fois humaine, professionnelle, communautaire et innovante, ancrée dans les réalités du territoire.

Le document établit des balises claires quant au ton, au style, aux messages clés et aux bonnes pratiques de communication à adopter par l'ensemble de l'équipes, contribuant ainsi à renforcer la confiance des publics, la cohérence des communications et le positionnement de la RÉGÎM comme pilier de la mobilité durable en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Événements : Table régionale en mobilité durable

La publication du Plan régional de mobilité durable et collective 2024-2028 de la RÉGÎM a permis la création de la Table régionale en mobilité durable Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine. La Table a rendu possible plusieurs rencontres visant à favoriser la concertation et le partage des connaissances entre les acteurs du territoire.

Ces rassemblements ont permis d'aborder les enjeux actuels et futurs de la mobilité durable, de présenter des initiatives inspirantes et de soutenir la réflexion collective autour de solutions adaptées aux réalités régionales.

En réunissant des représentants des municipalités, des organismes, des institutions et des partenaires du milieu, la Table a contribué à renforcer la collaboration, à aligner les priorités et à soutenir le développement de projets structurants favorisant une mobilité plus durable, accessible et cohérente à l'échelle régionale.

Pour conclure l'année 2025, la Table régionale en mobilité durable a tenu un atelier en présentiel visant à doter la région d'un plan d'action concret et structurant. Cet exercice a permis de rassembler un grand nombre de partenaires concernés autour d'objectifs communs et de priorités partagées, jetant ainsi les bases d'actions concertées et cohérentes pour le développement de la mobilité durable sur le territoire.

Prix reconnaissance – Leader de la mobilité durable

Le 27 novembre 2025, la RÉGÎM a décerné le Prix reconnaissance – Leader de la mobilité durable à la Ville de Chandler, soulignant son leadership et son engagement en faveur de la mobilité durable. Cette distinction met en lumière l'adoption du premier plan de mobilité active de la région, la nomination d'un chargé de projet dédié au transport actif et à l'environnement, ainsi que la participation à une démarche d'évaluation d'impact sur la santé, visant à maximiser les retombées positives pour la communauté.

Services à la clientèle

En 2025, la RÉGÎM a poursuivi ses efforts de modernisation afin d'améliorer l'accessibilité, l'efficacité et la qualité des services offerts à la population. En misant sur des solutions numériques et des pratiques axées sur les besoins de la clientèle, l'organisation a cherché à bonifier l'expérience client, à simplifier les démarches et à renforcer la relation de proximité avec la clientèle sur l'ensemble du territoire.

Lancement de l'application mobile

Dès la rentrée des classes, la RÉGÎM a franchi une étape marquante de sa transformation numérique avec l'implantation et la mise en ligne de son application mobile. Ce nouvel outil technologique s'inscrit dans une volonté d'améliorer l'accessibilité aux services de transport, de moderniser les interactions avec la clientèle et d'offrir des solutions adaptées aux besoins de connectivité sur l'ensemble du territoire.

Conçue comme une plateforme centralisée, l'application mobile permet notamment la réservation de services, l'accès rapide à l'information essentielle ainsi que la réception de notifications liées aux déplacements. Ces fonctionnalités visent à faciliter les démarches, à réduire les délais de traitement des demandes et à offrir une meilleure visibilité sur les services disponibles. L'application contribue ainsi à accroître l'autonomie de la clientèle, tout en simplifiant les processus liés à l'utilisation des services de transport collectif.

La mise en service de l'application a également eu des retombées positives sur le service à la clientèle. En permettant d'effectuer certaines actions de manière autonome, elle a contribué à diminuer le nombre de demandes répétitives et à optimiser le temps consacré au traitement de situations plus complexes. Cette amélioration de l'efficacité opérationnelle s'est traduite par une communication plus fluide et une prise en charge plus rapide des besoins de la clientèle.

Enfin, le déploiement de l'application mobile s'inscrit pleinement dans les orientations de la RÉGÎM en matière d'accessibilité et de services numériques. En proposant un outil simple, intuitif et évolutif, l'organisation souhaite favoriser un accès équitable à l'information et aux services, tout en s'adaptant aux réalités technologiques et aux attentes des différents profils d'utilisateurs.



Retour de la gratuité estivale : Un besoin marqué chez les jeunes

Tableau 9 – Comparaison des passages de la gratuité

	-18 ans	65 ans +	Total
2020	Gratuit pour tous		8 196
2021	1 185	988	2 282
2022	1 395	1 114	2 509
2023	1 329	1 299	2 628
2024	1 601	2 845	4 446
2025	3 212	3 297	6 509

Le retour de la gratuité estivale du transport collectif et adapté en 2025 a généré des retombées significatives, particulièrement auprès des jeunes. Cette mesure a permis de doubler le nombre de jeunes utilisant les services, entraînant une hausse globale de l'achalandage de 38 % par rapport à 2024.

Au-delà de l'augmentation de la fréquentation, la gratuité a favorisé l'inclusion sociale, l'autonomie des jeunes et l'accès équitable aux déplacements sur l'ensemble du territoire, tout en contribuant à la réduction de l'utilisation de l'automobile. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la vision de la RÉGÎM visant à encourager l'adoption durable du transport collectif, à soutenir la mobilité des jeunes et à améliorer l'accessibilité.



Projets et développement

En 2025, la RÉGÎM a continué de déployer des efforts soutenus afin d'innover et de répondre aux besoins en constante évolution de la région en matière de transport. Par la mise en place de nouveaux projets et l'optimisation des services existants, l'organisation a réaffirmé son engagement envers une mobilité durable, accessible et inclusive. Cette section met en lumière les réalisations majeures de l'année, les partenariats stratégiques établis ainsi que les investissements effectués pour appuyer le développement de solutions de transport modernes, performantes et pérennes.

Campagne : Voyageons mieux, voyageons ensemble.

Au printemps, la RÉGÎM a lancé la campagne de sensibilisation « Voyageons mieux, voyageons ensemble ! », dans un contexte d'augmentation de l'achalandage sur l'ensemble de ses services de transport collectif et adapté. Cette initiative visait à rappeler l'importance des comportements respectueux, sécuritaires et responsables à bord des véhicules, afin d'assurer une expérience agréable tant pour les usagères et usagers que pour le personnel de conduite. La campagne s'inscrit dans une approche proactive de prévention et d'amélioration continue de la qualité des services offerts.

Axée sur la promotion de dix gestes simples, la campagne valorise des actions concrètes du quotidien, telles que le respect de l'espace commun, la courtoisie, la sécurité lors des déplacements et la propreté à bord. Ces messages, volontairement accessibles et positifs, ont été conçus pour rejoindre l'ensemble de la clientèle, incluant les nouveaux utilisateurs, dont la présence accrue dans les services a motivé le déploiement de la campagne.

Sur le plan des retombées, la campagne a contribué à renforcer le climat de respect et de courtoisie au sein des services, soutenant ainsi le travail du personnel et améliorant l'expérience globale des usagers. En valorisant la responsabilité individuelle et le vivre-ensemble. Enfin, « Voyageons mieux, voyageons ensemble ! » s'inscrit pleinement dans la vision de la RÉGÎM en matière de mobilité durable, inclusive et centrée sur l'humain.



Voyageons mieux, voyageons ensemble !

10 gestes simples pour des voyages agréables.



Bonification du service de transport collectif aux Îles-de-la-Madeleine

En 2025, la RÉGÎM a poursuivi son développement aux Îles-de-la-Madeleine en consolidant et en bonifiant son offre de mobilité durable. Le renouvellement de l'entente avec le TAC des Îles a assuré la continuité des services, tandis que l'arrivée d'une nouvelle directrice a renforcé la présence locale de la RÉGÎM et a contribué à mettre en place des solutions de transport mieux alignées avec les besoins du milieu.

L'organisation a également intensifié sa collaboration avec les partenaires régionaux afin de mieux répondre aux enjeux liés à la saison estivale. Cela s'est traduit par une augmentation de l'offre de transport collectif, incluant un service offert sept jours sur sept et une présence accrue lors d'événements, contribuant à réduire l'usage de l'auto solo et à protéger l'environnement.

Par ailleurs, la RÉGÎM a développé des solutions innovantes, comme une offre d'autopartage abordable et flexible et un nouveau lettrage pour faciliter la reconnaissance du service. La desserte de l'aéroport a aussi été rendue permanente, améliorant l'accessibilité au territoire.

Enfin, l'année a été marquée par des actions structurantes en vue d'optimiser le réseau aux Îles. Ces initiatives visent à améliorer l'efficacité des services, à mieux desservir les secteurs éloignés et à maximiser les déplacements la population et des visiteurs.

Navette Pointe-de-Forillon Desjardins

La Navette Pointe de Forillon Desjardins a été déployée pour la première fois à l'été 2025. Elle offrait une alternative de transport collectif durable reliant Gaspé, le parc national de Forillon et la communauté de Rivière-au-Renard. En service sur une période de 68 jours, la navette a enregistré 1 738 passages, soit une moyenne de 25 déplacements par jour. Le service s'adressait autant aux résidents qu'aux visiteurs, facilitant l'accès aux attraits touristiques tout en réduisant la pression sur les routes et les stationnements.

Sur le plan environnemental et territorial, la navette a contribué à une réduction de l'utilisation de la voiture individuelle. Les résultats du sondage auprès des usagers indiquent que 48 % des répondants disposaient d'un véhicule, mais ont choisi volontairement la navette, confirmant son attractivité comme solution de transport durable.

Le projet a également soutenu le développement touristique local en favorisant un accès simplifié aux hébergements et attraits, tout en renforçant l'image de la région comme destination engagée en tourisme responsable.

Enfin, la saison 2025 a permis d'identifier plusieurs perspectives d'amélioration. Bien que le parcours ait offert une large couverture territoriale, la fréquence de passage aux quatre heures a nécessité une planification accrue de la part des usagers et a limité les déplacements spontanés. Des enjeux logistiques liés à la signalisation, à la longueur du trajet et à la desserte de certains secteurs ont également été observés. Ces constats alimenteront les réflexions pour les prochaines saisons, notamment en matière d'équilibre entre couverture territoriale, achalandage et fréquence, ainsi qu'en ce qui concerne les opportunités de partenariats et de financement afin d'optimiser la performance globale du service.

Lancement de l'application mobile RÉGÎM

À l'été 2025, la RÉGÎM a procédé au lancement officiel de son application mobile, marquant une avancée significative dans la modernisation de ses services et l'amélioration de l'expérience client. Ce déploiement numérique a été stratégiquement coordonné avec la rentrée du Cégep de la Gaspésie et des Îles ainsi qu'avec le Mois de la mobilité durable, permettant de rejoindre efficacement une clientèle étudiante tout en inscrivant l'initiative dans un contexte de sensibilisation plus large à la mobilité durable.

L'application mobile a été conçue pour faciliter l'accès à l'information et aux services de transport, en offrant une plateforme numérique simple, intuitive et accessible. En centralisant plusieurs fonctionnalités essentielles, la RÉGÎM vise à accroître l'autonomie des usagères et des usagers, à simplifier leurs démarches et à renforcer la fluidité des communications avec l'organisation. Ce nouvel outil contribue également à optimiser le service à la clientèle en réduisant certaines demandes courantes et en améliorant la diffusion de l'information en temps réel.



Principales fonctionnalités clés de l'application mobile

- Accès à l'information sur les services de transport collectif et adapté
- Consultation des horaires et des trajets
- Réception de notifications et avis importants
- Soutien à la communication entre la clientèle et la RÉGÎM
- Interface conviviale favorisant l'autonomie des usagères et des usagers

Le lancement de l'application mobile s'inscrit pleinement dans les orientations de la RÉGÎM en matière de transition numérique, d'accessibilité des services et d'amélioration continue de l'expérience client. Les retombées observées en 2025 démontrent le potentiel de cet outil comme point d'ancrage pour le développement futur des services.

Perspectives numériques 2026

Dans une optique d'évolution et d'optimisation continue des services, la RÉGÎM prévoit, dès 2026, rendre l'application pleinement fonctionnelle pour le transport à la demande et le transport adapté. Cette prochaine phase de développement permettra notamment d'intégrer des fonctionnalités liées à la réservation, à la gestion des déplacements et à la

communication personnalisée, contribuant ainsi à une offre de services encore plus fluide, inclusive et adaptée aux besoins de la clientèle.

Mois de la mobilité durable - CÉGEP Gaspésie-Les-îles

Dans le cadre du Mois de la mobilité durable, tenu en septembre 2025, la RÉGÎM a collaboré avec le Cégep de la Gaspésie et des Îles afin de favoriser l'adoption du transport collectif au sein de la communauté étudiante. À cette occasion, le transport collectif a été offert gratuitement aux étudiants et aux employés du Cégep, leur permettant de se déplacer plus facilement entre les campus et les milieux de vie, tout en découvrant une alternative concrète à l'automobile.

Cette mesure avait pour objectif d'encourager l'adoption de pratiques de déplacement plus durables dès le début de l'année scolaire, en réduisant les barrières financières et en facilitant l'accès au transport collectif. En misant sur la gratuité et sur une période stratégique liée à la rentrée, la RÉGÎM a aidé à sensibiliser les jeunes aux bénéfices du transport collectif, tant sur le plan environnemental que social, tout en favorisant leur autonomie.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté plus large de la RÉGÎM de soutenir la mobilité durable et l'inclusion, en particulier auprès des jeunes. Elle contribue également à renforcer les partenariats avec les institutions d'enseignement et à positionner le transport collectif comme une solution accessible, attractive et adaptée aux réalités des communautés.



Conclusion : Vers un avenir à consolider

L'année 2025 aura été à la fois porteuse de réalisations importantes et révélatrice des défis structurels auxquels la RÉGÎM doit faire face. Les avancées concrètes en matière de mobilité durable, l'amélioration des services, la modernisation des outils et la mobilisation des partenaires témoignent de la pertinence et de la force de l'organisation sur son territoire. Ces actions ont permis de renforcer l'accessibilité aux services et de répondre de manière plus adaptée aux besoins des communautés.

Toutefois, le contexte financier difficile en fin d'année est venu fragiliser cet élan. La combinaison d'une diminution des sources de financement, d'une contribution gouvernementale inférieure aux attentes et annoncée tardivement, ainsi que d'engagements déjà réalisés, place la RÉGÎM dans une situation qui exige prudence et rigueur. Cette réalité impose une révision des approches, tant sur le plan financier que stratégique.

Malgré ces incertitudes, la RÉGÎM peut s'appuyer sur des bases solides : une équipe engagée, des partenariats durables et une vision claire de son rôle dans le développement territorial. L'organisation aborde ainsi les prochaines années avec détermination, en misant sur l'adaptation, l'innovation et la collaboration afin d'assurer la pérennité et la qualité de ses services.

Dans un environnement en transformation, la RÉGÎM réaffirme sa volonté de poursuivre sa mission et de contribuer activement à une mobilité durable, accessible et cohérente pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.



RÉGÎM  TRANSPORT COLLECTIF

je lis  je discute  j'économise 